



16ème législature

Question N° : 2438	De Mme Agnès Carel (Horizons et apparentés - Seine-Maritime)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique >automobiles	Tête d'analyse >Avenir de la voiture à hydrogène	Analyse > Avenir de la voiture à hydrogène.
Question publiée au JO le : 25/10/2022 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 13/02/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Agnès Carel appelle l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur l'avenir de la voiture à hydrogène. À la veille de l'ouverture du salon de l'automobile à Paris, à dans la perspective de l'interdiction de la vente de voitures thermiques dans l'Union européenne à partir de 2035, l'avenir de la voiture est un enjeu qui concerne tous les Français. Depuis quelques années, certains se tournent vers la voiture à hydrogène. Encore très peu répandue, très chère à l'achat, elle serait selon certains, l'une des alternatives aux véhicules à moteur thermique. Non polluantes, elles ne rejettent que de l'eau dans l'atmosphère. Seule la fabrication de l'hydrogène demande une grande quantité d'énergie et selon sa provenance, cette énergie serait plus ou moins vertueuse. En conséquence, elle lui demande quelles sont les pistes de réflexion dans ce domaine et s'il est raisonnable d'envisager ces véhicules comme une alternative aux voitures thermiques dans la mesure où le coût d'achat serait bien moindre et la fabrication moins polluante.